

65520 - Fonds d'attractivité

Contrats Départementaux de développement territorial et humain - Proposition d'attribution d'une subvention au titre du Fonds d'Attractivité et de Développement au SYCOPARC pour la valorisation touristique du Château et de la station verte de la PETITE-PIERRE comme porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Rapport n° CD/2018/107

Service Chef de file :

K450 - Service du patrimoine culturel

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibérations du Conseil Départemental n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017 de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux, en proposant des contrats départementaux de développement territorial et humain.

Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire l'ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Dans ce cadre, le Conseil départemental a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action Ouest le 11 décembre 2017 (délibération n° CD/2017/077).

Le projet d'attractivité et de développement "Valorisation touristique du Château et de la station verte de la Petite-Pierre comme porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord", co-construit avec le Département, s'inscrit dans les enjeux prioritaires : développer les activités de pleine nature et renforcer la proximité et la cohérence entre les sites culturels. Il a pour ambition de doter le territoire d'un équipement structurant, tout en renforçant le travail partenarial entre le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, la Commune de la Petite Pierre, la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre et le Département.

L'objectif est que le château devienne un atout pour le territoire dans le cadre du développement de son attractivité et de sa centralité.

Le présent rapport propose à l'Assemblée départementale de décider d'attribuer une subvention de 894 150 euros au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et d'approuver les termes des projets de convention de partenariat et de convention financière correspondants.

LE CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN DU TERRITOIRE D'ACTION OUEST

L'Exécutif départemental a souhaité que le Département accompagne le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations, des entreprises. L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique (tourisme, etc.) et territoires d'avenir pour leurs habitants. L'enjeu commun est l'alliance des territoires, l'alliance des compétences et l'alliance des acteurs autour de projets fédérateurs.

Le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action ouest, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017, constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires.

La Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre et la Commune de La Petite Pierre ont approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action ouest respectivement les 25 janvier et 9 février 2018.

LE PROJET DE « VALORISATION TOURISTIQUE DU CHÂTEAU ET DE LA STATION VERTE DE LA PETITE-PIERRE COMME PORTE D'ENTRÉE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD »

Dans le cadre d'une convention d'objectifs, le SYCOPARC intervient de façon concertée avec le Département sur de nombreux axes : culture, patrimoine, éducation à l'environnement, habitat, tourisme, développement local, etc. Ainsi, en 2018, le soutien du Département aux actions du SYCOPARC sur le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (contribution statutaire et subventions à des projets précis) s'élève à 332 910 euros.

L'ambition du projet de réhabilitation et de valorisation du Château de la Petite-Pierre, porté par le SYCOPARC, est de doter le territoire d'un équipement structurant, tout en renforçant le travail partenarial entre le Parc Naturel régional des Vosges du Nord, la Commune, la Communauté de Communes et le Département. L'objectif consiste à faire du château un véritable atout pour le territoire dans le cadre du développement de son attractivité et de sa centralité touristique et culturelle.

Des projets innovants, au sein du château ou à ses abords, participent à cette ambition : tiers-lieu de coworking, développement de l'accessibilité universelle à la culture, valorisation des filières locales auprès des collégiens du territoire, promotion des producteurs et artisans locaux, contribution au "réflexe emploi", etc.

Ce projet répond à plusieurs enjeux et objectifs opérationnels du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire d'Action ouest, à savoir :

- développer les activités de pleine nature :
 - o faire connaître et promouvoir les sites et activités de pleine nature sur le territoire,
 - o développer des actions communes avec le Parc Naturel des Vosges du Nord ;
- renforcer la proximité et la cohérence entre les sites culturels :
 - o accroître la visibilité des sites culturels du territoire.

Il rejoint également les enjeux de plusieurs politiques publiques départementales notamment la préservation et la valorisation du patrimoine, le développement et la

promotion du tourisme et du territoire, l'accès à la culture pour tous, l'orientation des jeunes et le retour à l'emploi.

Ce projet contribue ainsi à la stratégie d'innovation et de développement touristique pour l'Alsace 2017-2021 (développer des produits innovants, développer l'itinérance douce et la filière castrale) et s'inscrit dans les enjeux de la politique culture et patrimoine du Département (favoriser l'accès à la culture et au patrimoine pour garantir le vivre ensemble et le lien social ; contribuer au développement et à l'aménagement culturel, patrimonial et touristique du territoire ; soutenir l'innovation et la création culturelle).

LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES DU PROJET

Il est proposé que le Département du Bas-Rhin, le SYCOPARC, la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre et la Commune de La Petite Pierre s'engagent, chacun en ce qui le concerne, à mettre en œuvre 5 grands axes autour du projet :

- l'accessibilité universelle du Château de la Petite-Pierre et du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, notamment via la réalisation d'un espace polyvalent dans la salle Westphal et la création de points de vue sur la ville et le château, réalisés et entretenus par la Commune ;
- les actions en faveur de l'insertion et de l'emploi, notamment la démarche « réflexe emploi » pour faciliter l'intégration des bénéficiaires du RSA, la valorisation des filières locales avec un chantier mettant en avant les artisans locaux de la rénovation du patrimoine et les métiers manuels d'excellence auprès des collégiens ;
- le développement touristique et culturel, notamment la définition conjointe d'un projet culturel, patrimonial et touristique pour le château et ses abords, le renforcement de la place du château et de la cité de La Petite Pierre dans le réseau de la route des Châteaux et Citées fortifiées d'Alsace au service de la marque « Alsace, terre de châteaux forts », et une contribution à l'amélioration de l'offre touristique pour qu'elle réponde aux besoins actuels des clients ;
- la communication et l'événementiel, notamment l'organisation d'un événement annuel au château en direction des personnes en situation de handicap ;
- la préfiguration d'une future convention partenariale sur la centralité touristique de la Petite-Pierre, via notamment la mise en place d'une résidence d'architectes autour du Staedel, une intégration dans la démarche départementale « Maison Alsacienne du XXIe siècle », une réflexion sur l'attractivité touristique et culturelle du site, et le développement d'une offre maîtrisée de sports de nature.

Le détail des engagements réciproques de chacun des partenaires est précisé dans la proposition de convention partenariale jointe en annexe de ce rapport.

Ce partenariat a permis de prendre en compte l'adaptation du projet à tous les publics (touristes, aînés, personnes éloignées de la culture, en situation de handicap, collégiens, etc.) et de structurer un réseau d'acteurs autour du projet.

LE PLAN DE FINANCEMENT ET LES CONTRIBUTIONS DÉPARTEMENTALES

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Nature	Montant du projet HT	Partenaires financiers					
		Etat-DRAC	Région	Etat-FNADT	Commune de La Petite Pierre	Sycoparc	Département du Bas-Rhin
Aménagements intérieurs et extérieurs	2 210 588,00 €	81 195,00 €	1 483 748,00 €	0,00 €			
Aménagement de la salle Westphal	482 940,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €			
Aménagement des abords	285 751,00 €	58 006,00 €	0,00 €	100 000,00 €			
TOTAL CHATEAU	2 979 279,00 €	139 201,00 €	1 483 748,00 €	300 000,00 €		162 180,00 €	894 150,00 €
Travaux complémentaires pour création des points de vue et signalétique du Staedel	30 000,00 €				30 000,00 €		
TOTAL CONVENTION	3 009 279,00 €	139 201,00 €	1 483 748,00 €	300 000,00 €	30 000,00 €	162 180,00 €	894 150,00 €

La commission territoriale ouest, réunie le 19 novembre 2018, a rendu un avis favorable sur l'éligibilité du projet de « valorisation touristique du Château et de la station verte de la Petite-Pierre comme porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord » au Fonds de développement et d'attractivité et sur la convention de partenariat entre le Département, la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre, la Commune de La Petite Pierre, le SYCOPARC.

Elle a proposé la contribution du Département suivante :

- accompagnement via l'ingénierie départementale dans les domaines du tourisme, de l'insertion et de l'emploi, du patrimoine, de l'habitat, du développement maîtrisé des sports de pleine nature, de l'accessibilité universelle au patrimoine, etc ;
- contribution financière au SYCOPARC de 894 150,00 € pour le projet de « valorisation touristique du Château et de la station verte de la Petite-Pierre comme porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord ».

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	50 000 000,00 €	45 327 430,00 €	894 150,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action ouest, le projet de développement et d'attractivité « valorisation touristique du Château et de la station verte de la Petite-Pierre comme porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord » et son plan de financement ;

- décide de la participation du Département :

** dans le cadre de ses compétences, de mobiliser l'ingénierie du Département en faveur de ce projet,*

** d'attribuer une subvention de 894 150 euros au Syndicat de coopération du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (SYCOPARC), au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour le projet de "valorisation touristique du Château et de la station verte de la Petite-Pierre comme porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord" ;*

- approuve les termes des projets de convention de partenariat et de convention financière joints en annexes à la présente délibération ;

- autorise son président à signer la convention de partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de communes de Hanau La Petite Pierre, la Commune de la Petite Pierre et le SYCOPARC ainsi que la convention financière correspondante à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le SYCOPARC.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY